



OFFRE D'EMPLOI – DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E) DU SERVICE LOISIRS ET CULTURE

Service : Service loisirs et culture

Type d'emploi : Cadre (régulier)

Salaires : Classe 6 (de 95 465 \$ à 120 931 \$ annuellement)
ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux

Horaire : Temps plein (35 h/semaine)

Entrée en fonction : Janvier 2025

Date limite de candidature : Dimanche 24 novembre 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du directeur du Service, le titulaire du poste assure la coordination de dossiers structurants touchant l'ensemble du Service dont, entre autres, l'identification des besoins et des priorités en matière d'infrastructures de loisirs, de parcs et d'espaces verts et s'assure d'une collaboration étroite avec les autres services impliqués. Il participe également à l'établissement de la mission, du plan stratégique, des modes de fonctionnement et de l'organisation globale du Service.

Dans son rôle, le titulaire est également responsable de la négociation des ententes de gestion des différentes infrastructures de la municipalité et encadre les opérations et les projets de développement de la division Sport et plein air. La direction adjointe supporte la direction du Service dans l'administration courante et le traitement des dossiers majeurs et prioritaires. De plus, il peut être mandaté par la direction pour planifier, organiser et assurer le suivi des comités et commissions formés de représentants municipaux, d'élus et de citoyens, à titre de représentant de la direction de son Service.

Plus précisément, le titulaire :

- Identifie les principaux enjeux propres à ses domaines d'intervention et participe, par l'exercice d'un rôle-conseil auprès du directeur, du directeur général, du directeur général adjoint et si requis du conseil municipal, au choix des priorités et des enjeux stratégiques de la Ville;
- Participe à la mise à jour du Plan directeur des parcs et infrastructures et y définit les concepts de développement en cohérence avec la vision de la Ville;
- Définit les besoins du Service loisirs et culture dans le développement et la réfection des parcs et des infrastructures;
- Assure les suivis et la collaboration du Service loisirs et culture avec les autres services impliqués, notamment le Service des travaux publics et le Service du génie et des grands projets, dans la réalisation des projets de réfection des parcs et des infrastructures de loisirs;
- Assure la négociation et le renouvellement des ententes de gestion des infrastructures de la Ville;
- Assiste le directeur du Service et prend en charge des mandats, dossiers ou programmes ponctuels spécifiques qui exigent une connaissance globale du Service;
- Voit à l'application des programmes de subvention et des ententes selon les mandats qui lui sont confiés;
- Développe des méthodes de travail, des moyens de communication et des services adaptés pour maximiser la qualité des relations avec les citoyens, les organismes de loisirs et les associations accréditées;
- Propose et recommande des stratégies de développement et des projets innovateurs concernant le Service;

- Assure la coordination et la préparation du plan des mesures d'urgence – volet service aux sinistrés;
- Mobilise et gère les ressources humaines sous sa responsabilité en conformité avec les régimes de conditions de travail en vigueur et s'assure des règles et normes de santé et sécurité au travail, évalue le personnel sous sa gouverne dans un esprit d'amélioration continue et planifie et organise la formation des ressources humaines du Service;
- Collabore aux objectifs de développement du Service et veille à ce qu'ils se traduisent en programmes et actions structurantes, en collaboration avec les différents responsables;
- Assume toutes tâches et toutes responsabilités inhérentes à sa fonction ou qui peuvent lui être confiées.

HABILETÉS ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle (baccalauréat) en récréologie ou autre domaine pertinent, jumelé à des connaissances en gestion;
- Posséder cinq (5) à sept (7) années d'expérience, dont cinq (5) à titre de gestionnaire dans le secteur municipal;
- Tout autre ensemble de formation académique pertinente agencé à une expérience professionnelle dans un poste similaire d'au moins dix (10) années pourra être considéré;
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement des organismes culturels, communautaires et sportifs;
- Avoir une bonne connaissance des normes et des bonnes pratiques en matière d'aménagement de terrains et d'équipements récréatifs sera considéré comme un atout;
- Posséder les aptitudes suivantes : organisation des ressources, mesure et suivi, soutien, capacité à motiver, partage de la vision, courage d'agir, collaboration, sens client, développement continu, agilité et autonomie.

Vous pensez être la personne qu'il nous faut ?

Postulez au
www.ville.chambly.qc.ca/offres-emploi

La Ville de Chambly applique un **programme d'accès à l'égalité à l'emploi (PAÉE)** et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à poser leur candidature. À cet effet, **nous vous recommandons fortement de nous faire parvenir votre candidature via notre site Internet afin de répondre au questionnaire d'auto-identification qui nous permettra d'appliquer le programme.** Nous invitons, par la même occasion, les personnes handicapées à nous informer des obstacles potentiels à l'accès en emploi.